



45^{ème} session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

Jordanie

Intervention du Luxembourg

Genève, le 25 janvier 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation de la Jordanie et la remercie pour la présentation de son rapport national et les efforts déployés pour la mise œuvre des recommandations du 3^{ème} cycle.

Dans un esprit constructif, le Luxembourg souhaite faire les quatre recommandations suivantes à la Jordanie :

- 1) Supprimer les dispositions de la loi relative à la prévention du terrorisme et de la loi sur la cybercriminalité érigeant en infraction l'expression ;
- 2) Modifier la loi sur le statut personnel et toutes les lois discriminatoires à l'égard des femmes et des filles ;
- 3) Renforcer le dispositif de lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence exercée contre les enfants ;
- 4) Mettre fin au harcèlement des personnes et des associations représentant des groupes marginalisés, notamment les personnes LGBT.

Nous souhaitons plein succès à la Jordanie dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

[158 mots – 1 min 10 secondes]